

# Commune d'ANGRIE

## LE P'TIT LIEN

Février 2024

### ACTU DU CONSEIL MUNICIPAL

#### **FINANCES :**

##### **Cotisation pour l'adhésion au COS**

Le Comité des Œuvres Sociales (COS) a pour objet de promouvoir l'action sociale (aide matérielle et morale) au profit des agents des collectivités ainsi qu'à leurs familles. Comme chaque année, le conseil municipal est invité à statuer sur le renouvellement à cette adhésion. Le tarif 2024 est fixé de 223 € par agent, soit un total de 2 453 € pour les 11 agents communaux.

Les conseillers municipaux choisissent de renouveler cette adhésion à l'unanimité.

##### **Participation aux frais de fonctionnement pour les élèves scolarisés dans les écoles extérieures (classe d'enseignement spécialisé)**

Une école d'enseignement spécialisé, située à Angers et fréquentée par un élève angrien, sollicite une participation financière de la commune, à hauteur de 414 € pour l'année scolaire 2023-2024.

Le conseil municipal valide cette participation à l'unanimité.

#### **URBANISME :**

##### **Régularisation suite à un bornage au lieu-dit**

##### **La Boulmaie : acte notarié**

Suite à une décision du conseil municipal en date du 12 janvier 2023, il était prévu l'acquisition d'une parcelle numérotée C1522 de 82 m<sup>2</sup>, pour 1 euro symbolique, dans l'objectif de garantir un retrait suffisant par rapport à la voie communale. Les frais d'acte notarié sont estimés à 300 €.

Le bornage étant effectif, le conseil municipal valide à l'unanimité l'achat de cette parcelle.

##### **ADRESSAGE : dénomination de voies et lieux-dits**

Un recensement des rues et des lieux-dits, a été effectué par le secrétariat de mairie. Il a mis en évidence un doublon de nommage et des voies sans dénomination. À ce titre, il est proposé de définir des noms pour chaque voie ou groupe de maison recensés.

Les nouvelles dénominations ainsi définies, sont adoptées à l'unanimité.

#### **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :**

**Mairie :** les horaires d'accueil de la mairie ont été redéfinis de manière à rationaliser les demi-journées d'ouverture (voir page 2). Le volume global d'ouverture est supérieur à l'organisation précédente.

**Syndicat Intercommunal du Candéen :** une réunion de préparation de la Guinguette 2024, se tiendra le mardi 20/02 à 18h30 à la mairie (salle du conseil), à destination des représentants d'associations.

**SIEML :** Le point lumineux permanent, prévu pour éclairer les abords de la salle Saint Pierre la nuit, est désormais actif.

**Services techniques :** Le tracteur du Comité des Fêtes, qui faisait l'objet d'une convention de mise à disposition au profit des services techniques communaux, va faire l'objet d'une remise en état et va être officiellement et définitivement rendu au Comité des Fêtes.

### VIE A ANGRIE



#### **PLU : MODIFICATION SIMPLIFIEE N°2. MISE A DISPOSITION DU PUBLIC**

Par délibération n°20230321-037, le Conseil Communautaire d'Anjou Bleu Communauté a prescrit la modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme d'Angrie. Cette procédure vise à modifier :

- certaines dispositions réglementaires devenues illégales depuis l'approbation du PLU par le Conseil Municipal en 2003,
- certaines dispositions réglementaires posant des difficultés à l'instruction, concernant notamment l'aspect extérieur des constructions (panneaux photovoltaïques toitures terrasses, toitures végétalisées, matériaux de construction...),
- certaines dispositions de la zone agricole, inadaptées au regard des attendus actuels en matière de gestion des constructions en zone A

-à permettre une extension, dans la limite d'un maximum de 20% des droits à construire, des constructions situées dans les zones au sein desquelles la densité est actuellement limitée et se trouvant aujourd'hui dans des situations de blocage pour leur évolution, même minime

-à mettre à jour les règles relatives aux marges de recul n'ayant plus lieu de s'appliquer vis-à-vis des routes classées à grande circulation

**Modification simplifiée du PLU**

Le dossier est mis à disposition du public du **vendredi 1er mars à 9h au lundi 1er avril inclus à 17 h**, sur le site <https://www.anjoubleucommunaute.fr/> ou sur place à

#### **AVIS DE MISE À DISPOSITION DU PUBLIC**

- **Anjou Bleu Communauté**, 1 esplanade Antoine GLEMAIN, SEGRE-EN-ANJOU BLEU CEDEX : du lundi au jeudi 9h/12h et 14h/18h, vendredi : 9h/12h et 14h/16h
- **Mairie d'Angrie**, 17 rue de Bellevue **lundi et mardi 9h/12h30, vendredi 14h/17h30 et samedi (semaines paires) de 9h/12h.**

Les éventuelles observations seront soit consignées sur les registres, soit formulées par courriel à l'adresse [contact@anjoubleucommunaute.fr](mailto:contact@anjoubleucommunaute.fr) (objet à préciser : observations – modification simplifiée n°2 du PLU d'Angrie), soit adressées par courrier à Monsieur le Président (Anjou Bleu Communauté, 1 Esplanade A. GLEMAIN, BP50148, 49501 SEGRE-EN-ANJOU BLEU CEDEX)



02.41.92.00.05



[contact@angrie.fr](mailto:contact@angrie.fr)

# Commune d'ANGRIE

## LE P'TIT LIEN

Février 2024

### HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ACCUEIL DE LA MAIRIE

À partir du lundi 04 mars, l'accueil de la mairie d'ANGRIE sera ouvert



- le Lundi et le mardi de **9h à 12h30**
- le Vendredi de **14h à 17h30**
- et le Samedi, en semaine paire, de **9h à 12h**

**FERMÉ le mercredi et le jeudi**

Pour toute demande en dehors des plages horaires d'ouverture, merci de contacter le secrétariat par mail à [contact@angrie.fr](mailto:contact@angrie.fr) ou au 02.41.92.00.05



### FAMILLES RURALES : ACCUEIL DE LOISIRS

L'hiver dans tous ses états à ANGRIE  
Du 26/02 au 1/03

Retrouvez ci-dessous le programme des animations proposées par l'accueil de loisirs d'ANGRIE pour la 1<sup>ère</sup> semaine des vacances de février (1 bis rue du Petit Cloteau).

Pour les inscriptions, contactez l'association à [famillesruralesangrie@gmail.com](mailto:famillesruralesangrie@gmail.com)



**Lundi**  
Matin : décoration du centre  
Après-midi : Poule-Renard-Vipère, et Jeux libres

**Mardi**  
Matin : peinture avec les pieds  
Après-midi : « Tempête de mots » (créé par Candice)

**Mercredi**  
Matin : pâtisserie : Roses des sables  
Après-midi : « Les mini-jeux givrés » extérieurs

**Jeudi**  
Matin : « La maison enneigée »  
Après-midi : Chasse au trésor : « Le mystère du bonhomme de neige »

**Vendredi**  
Matin : Fabrication de boules à neige  
Après-midi : Jeux libres extérieurs

**Informations complémentaires :**  
Ouverture de 7h30 à 18h30

Quotient Familial	1/2 Journée	Journée
<600	5€	6€
601-800	6€	8.50€
801-1200	7€	11.10€
>1201	8€	12.70€
Repas	4€	

**ATTENTION ! La 1/2 journée ne s'applique que les mercredis !**

Quotient Familial	Périmètre au 1/2 d'heure
<600	0.45€
601-800	0.50€
801-1200	0.55€
>1201	0.60€

Gôûter compris dans le prix de la journée  
Au-delà de l'heure officielle de fermeture de l'accueil (18h30), le 1/2 d'heure sera facturé 10€ par enfant

### ESC, NOUVEAU : PERMANENCE POINT ÉCOUTE PARENT

Une psychologue (Madame Flore POTHELUNE) assure chaque **mercredi matin** de **9h30 à 12h30** dans les locaux de l'ESC (1 avenue Firmin Tortiger à CANDÉ). Elle reçoit les familles sur **RENDEZ-VOUS**.

Il faut contacter le **02 41 37 06 53** en précisant le lieu de rencontre souhaité (ici Candé).  
**ATTENTION : l'ESC ne gère pas les rendez-vous.**

Parce qu'être parents n'est pas facile tous les jours, des professionnels à votre écoute vous reçoivent sur rendez-vous dans les Point écoute pour les parents® pour vous soutenir dans vos compétences parentales.



02.41.92.00.05

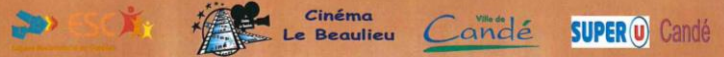
[contact@angrie.fr](mailto:contact@angrie.fr)

# Commune d'ANGRIE

## LE P'TIT LIEN

Février 2024

### BIBLIOTHEQUE D'ANGRIE



**CINÉ - ÉCHANGES**  
sur l'espace naturel sensible  
de l'Anjou

Soirée organisée par le  
Réseau histoire de lire - Candéen.  
Angrie.  
Réseau de 5 Bibliothèques du territoire



**SENSIBLES**  
AU CŒUR DES ESPACES NATURELS DE L'ANJOU  
UN FILM DE JOSE & ROMAIN SAUDUBOIS

« Au cœur des espaces naturels de l'Anjou »  
Mardi 5 mars à 20h00  
Cinéma Le Beaulieu, espace René Lefrancq  
route d'ingrandes 49440 Candé.  
Durée du film : 52 min.  
Réalisation José et Romain Saudubois. Production Coco Productions



La bibliothèque d'Angrie,  
en partenariat  
avec l'Espace Socioculturel du Candéen  
et le cinéma de Candé,  
propose un **ciné-échange** le **5 mars à 20h**  
**au cinéma le Beaulieu de Candé**,  
avec la présence de la productrice du film  
"SENSIBLES" et des réalisateurs.

Ce film présente les **Espaces Naturels**  
**Sensibles de l'Anjou**,  
avec certaines séquences prises  
à **l'ENS d'Angrie**.

**Le Mardi 5 mars à 20h00.**  
**Documentaire avec débat**  
**au cinéma le Beaulieu de Candé.**

### SIC : RESEAU HISTOIRE DE LIRE



**Spectacle**  
**"La baleine blanche"**  
**Cie les Monstrueuses**

**Vendredi 22 Mars 2024, à 19h**  
**à la salle St Pierre d'Angrie**  
**Gratuit et Tout public à partir de 7 ans**

Ce premier opus de « Kamishibai » nous fait naviguer aux confins du monde à la rencontre d'une légendaire Baleine Blanche.

Les deux conteurs vous font vivre l'histoire de Moby Dick vue par Moby Dick.  
Jaillissant de l'univers sous-marin, la Baleine Blanche aura bien du mal à rester dans l'espace contraint d'un petit théâtre de papier...

### Le réseau Histoire de Lire

Le réseau Histoire de lire propose 2 animations sur le thème du Kamishibai (théâtre de papier d'origine japonaise) animées par la **Cie Les Monstrueuses** :

- la 1<sup>ère</sup> aura lieu le 20 mars  
à CHAZÉ-SUR-ARGOS,  
avec un atelier de création de Kamishibai
- la 2<sup>ème</sup> se déroulera à ANGRIE  
le 22 mars à la salle Saint Pierre  
(spectacle présenté ci-contre).

Renseignements au 02.41.94.19.40  
Venez nombreux !

### CITATION DU MOIS :

« La peine de mort ne défend pas la société, elle la déshonore »

*Robert BADINTER (30/03/1928-9/02/2024)*

# Commune d'ANGRIE

## LE P'TIT LIEN

Février 2024

Classe de neige du 9 au 16 janvier 2024 à Saint-Paul en Chablais  
en Haute-Savoie avec les élèves de CM1-CM2

Au programme : ski, sortie raquettes,  
visite de l'usine d'embouteillage des  
eaux d'Evian, visite de Thonon-les -  
Bains, intervention d'un météorologue  
et d'un tourneur sur bois,  
veillée contes, visite d'une ferme



Un grand merci aux familles, à l'APE (Association des Parents d'Elèves d'Angrie) et à la municipalité d'Angrie !

### AGENDA

07/03/2024 : réunion du conseil municipal

04/03/2024 et 18/03/2024 : rencontres du RPE (Relais Petite Enfance)

Direction de la publication : Commission Communication Rédaction : service administratif, élus Visuels : Angrie  
Impression : Mairie Nombre d'exemplaires : 400 Dépôt légal : à parution Distribution effectuée par la Poste

